La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

A F F I C H A G E

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN GESTION DE L'ASSIDUITÉ ET EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La Fédération des commissions scolaires du Québec (Fédération), dont le siège social est situé à Québec, est un organisme ayant pour mission d'une part de représenter et de défendre les intérêts des commissions scolaires membres et, d'autre part, de les accompagner et les soutenir dans la réalisation de leur mission. Elle souhaite pourvoir un poste de conseillère ou conseiller en gestion de l'assiduité et en santé et sécurité du travail, le titulaire ayant été promu à d'autres fonctions à l'interne.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

La personne retenue pour occuper ce poste assumera ses fonctions dans un environnement politique et sera appelée à contribuer au développement des services de la Fédération où l'approche client constitue une priorité.

Elle devra, en outre :

- Assurer un rôle-conseil au sein des instances de la Fédération et auprès des commissions scolaires sur la gestion de la santé et de la sécurité du travail et des régimes d'assurance salaire prévus aux conventions collectives.
- Participer à la mise en place d'un service de gestion regroupée de l'absentéisme pour les commissions scolaires.
- Transiger avec les représentants de certains ministères et intervenir auprès de divers organismes.
- Représenter les commissions scolaires dans les activités liées à la gestion de l'absentéisme.
- Contribuer aux activités de formation de la Fédération, planifier et animer les rencontres nationales sur l'assiduité.
- Recueillir, vulgariser, synthétiser et transmettre efficacement l'information aux commissions scolaires et recenser leurs attentes.
- Rédiger des avis, documents et articles sur l'absentéisme.
- Suivre l'évolution de la jurisprudence en matière d'assurance salaire et de santé et sécurité du travail.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en droit ou dans une discipline appropriée.
- Minimum de 5 années d'expérience pertinente, de préférence dans le secteur public.
- Excellente capacité à gérer les échéanciers serrés et à travailler sous pression.
- Sens des responsabilités et autonomie.
- Habileté à travailler dans un contexte où l'aspect politique est prépondérant.
- Connaissance des lois du travail, dont la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Excellente maîtrise de la langue française parlée ou écrite.
- Dynamisme et habileté pour le réseautage, le développement des relations et la promotion des services de la Fédération.
- Disponibilité pour se déplacer dans les commissions scolaires du Québec.

RÉMUNÉRATION

Selon les normes en vigueur dans le secteur public en fonction de la formation et de l'expérience de la personne.

STATUT D'EMPLOI

Régulier

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant leur candidature, au plus tard le lundi 16 mars 2015, à 16 heures, à l'attention de M. Pierre D'Amours, directeur du développement organisationnel et des ressources humaines.

Veuillez soumettre votre candidature à : mfthibault@fcsq.qc.ca

Seules les candidatures transmises à cette adresse seront recevables aux fins du présent concours et seront traitées de manière confidentielle. Les personnes retenues pourront être soumises à une évaluation psychométrique. La Fédération ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage.

La Fédération remercie toutes les personnes qui auront manifesté leur intérêt; elle ne communiquera toutefois qu'avec celles dont la candidature aura été retenue.